

# NOS PRESTATIONS ET HONORAIRES

## I- VENTE

**HONORAIRES A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR  
DANS LE CADRE D'UN MANDAT DE VENTE  
ET DANS LE CADRE D'UN MANDAT DE RECHERCHE**

Prix de vente hors honoraires	Habitation / Professionnel
	<b>Honoraires TTC</b>
De 1 € à 50.000 €	5 000 €
De 50.001 € à 75.000 €	10 %
De 75.001 € à 100.000 €	9 %
De 100.001 € à 150.000 €	8 %
De 150.001 € à 300.000 €	7 %
Au-dessus de 300.001 €	6 %
<b>Terrains</b>	
<b>Honoraires TTC</b>	
10 % sur un prix de vente TTC avec un minimum de 5 000 € TTC	
<b>Bureaux – Locaux commerciaux/professionnels et Fonds de commerce – Droit au bail</b>	
12 % TTC du prix de vente avec un minimum de 8 000 € TTC	
<b>Garages</b>	
12 % TTC du prix de vente avec un minimum de 3 000 € TTC	
<b>Parking et box</b>	
2 500 € TTC	

## II- LOCATION

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
<b>Entremise et négociation</b>	Forfait de 80 € TTC	
<b>Visite, constitution du dossier, rédaction du bail</b>	5 % TTC du montant annuel du loyer et charges	5% TTC* du montant annuel du loyer et charges
<b>Etat des lieux location vide ou meublée</b>	3% TTC du montant annuel du loyer et charges	3%TTC* du montant annuel du loyer et charges
<b>Locaux à usage commercial, industriel ou professionnel</b>	<b>Honoraires TTC bailleur</b>	<b>Honoraires TTC locataire</b>
<b>Honoraires calculés sur le loyer triennal</b>		12 % TTC
<b>Garages ou parkings</b>	<b>Honoraires TTC bailleur</b>	<b>Honoraires TTC locataire</b>
<b>Forfait</b>	150 € TTC	150 € TTC

\*Conformément à la législation, les honoraires seront plafonnés en fonction des mètres carrés de surface habitable de la manière suivante :

- honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction de bail : Zone tendue : 10 € TTC/m<sup>2</sup> – Zone libre : 8 € TTC/m<sup>2</sup>
- Réalisation de l'état des lieux d'entrée : plafonné à 3 € TTC/m<sup>2</sup>.

*En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.*

**ORPI ETOILE – 2, rue Sédillot 67000 STRASBOURG**

GED Sarl au capital de 40 000 € - RCS STRASBOURG – Carte Professionnelle T/G/S n° CPI 6701 2016 000 014 083 délivrée par la CCI de STRASBOURG

Garantie financière : SOCAF – 26, avenue de Suffren 75015 PARIS

**Honoraires au 02/04/2018**

La délivrance d'une note est obligatoire.

# NOS PRESTATIONS ET HONORAIRES

## III – GESTION LOCATIVE

Prestations de gestion	Honoraires TTC bailleur
Gestion immobilière	8,4 % TTC sur le loyer et les charges
Assurance GLI	3% TTC sur le loyer et les charges

Honoraires complémentaires	
Clôture d'un dossier et fin de gérance	100 €
Frais administratifs annuels	30 €
Représentation en Assemblée Générale	150 €
Gestion des sinistres, rendez-vous avec l'expert...	100 €
Traitement du contentieux (en cas de transmission à un huissier ou à un avocat)	100 €
Congé pour vente délivré au locataire hors frais d'huissier	150 €

*En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.*

**ORPI ETOILE – 2, rue Sédillot 67000 STRASBOURG**

GED Sarl au capital de 40 000 € - RCS STRASBOURG – Carte Professionnelle T/G/S n° CPI 6701 2016 000 014 083 délivrée par la CCI de STRASBOURG

Garantie financière : SOCAF – 26, avenue de Suffren 75015 PARIS

**Honoraires au 02/04/2018**

La délivrance d'une note est obligatoire.